



ERA OR NOT ERA ?

RIOM, le 09 janvier 2025

Le détenu B, qui présente un gros passé carcéral à son actif (15 ans de centrale, multiples incarcérations) parti pour une peine de 3 ans et présent sur le CP Riom depuis le 21/12/2024, ne cesse de clamer son envie d'agression et de prise d'otage à l'encontre des personnels pénitentiaires depuis son arrivée.

Par mesure de sécurité, il est décidé ce mercredi 8 janvier de son placement à l'isolement.

Il n'aura suffi que de 24 h supplémentaires pour faire parler de lui de nouveau.

À l'appel du matin au quartier d'isolement, œillette bouché, le détenu B menace de nouveau (agressions, prise d'otages) il dit lui-même vouloir faire parler de lui sur BFM TV. La décision sera donc prise de faire intervenir les agents équipés et de le placer au quartier disciplinaire.

À l'issue, il sera retrouvé dans sa cellule différentes armes artisanales (savonnette surmontée d'éclats de verres et de lames de rasoir et 1 montant de réfrigérateur taillé en pointe).

Cet individu a-t-il le profil ERA ? Doit-il rester sur le CP Riom ?

L'UFAP UNSa Justice exige le transfert de ce détenu qui n'a pas sa place en ERA

L'UFAP UNSa Justice exige l'étude rapide des profils des détenus et, si besoin de la gestion équipée et menottée.

L'UFAP UNSa Justice apporte son soutien aux agents dans la gestion de plus en plus problématique et risquée de tels individus

Le bureau local Ufap Unsa Justice du CP Riom

G.REBOUR

UFAP-UNSa Justice CP RIOM

Tel : 04 63 85 80 59 ou 06 09 84 04 04